



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

***Extrait du registre de décisions du Président***

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Accompagner le ménage dans son projet de rénovation » avec l'ADEME d'Angers (49) pour monsieur BOUTOULE Johann entre le 9 mai et le 7 juin en virtuel (16 heures) et le 10 juin 2022 en présentiel, à titre gratuit.

Fait à Jonzac,  
Le **10 JUIN 2022**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU